



STAGIAIRES

10 stagiaires max.



DURÉE

1 jour



LIEU

En centre ou intra



OBJECTIFS

Être capable de :

- Vérifier et d'utiliser des échafaudages de pied en toute sécurité. Maîtriser les règles essentielles de sécurité (travail en hauteur, EPI, dispositifs de protection...).
- Maîtriser la lecture de plan de montage et d'implantation d'un échafaudage, prévues par l'arrêté du 21 décembre 2004 et au sens de la R408.
- Connaître le contexte législatif au regard du décret N° 2004-924 du 01/09/2004.



PUBLIC

Toute personne majeure



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.



PRÉREQUIS

Pour ce stage, les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque et de gants. Équipements de travail en hauteur bienvenus.



**MÉTHODES
PÉDAGOGIQUES**

- Formation théorique magistrale sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).
- Un livret de formation est remis au(x) stagiaire(s). Formation pratique, mise en situation sur site aménagé.



 **FORMATEUR**

Formateur(s) expérimenté(s) attestent d'une qualification CQP /IRATA /CQTC /formateur R.457/R.408 INRS ou d'une expérience significative dans le domaine des échafaudages de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience

 **MOYENS
TECHNIQUES**

Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 10 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.

Formation pratique sur zone aménagée avec des échafaudages en structures préfabriquées (échafaudage contrôlé et monté avec ancrage mur ou autostabilisé).

Les documents de référence : Décret du 01 septembre 2004, Arrêté du 21 décembre 2004 Recommandation CNAMTS R 408, Film CARSAT Accident du travail sur un

 **TARIF**

En inter à partir de 250 € HT

En intra à partir de 850 € HT / jour

 **METHODE
D'EVALUATION**

Evaluation théorique sous forme de QCM.

Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

 **SANCTION**

Attestation de formation

À l'issue de la formation un avis (d'aptitude ou d'inaptitude) sera donné en fonction du résultat des tests pratiques et théoriques.

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION

Objectif global de la formation
Généralités
Les accidents.

LÉGISLATION

Responsabilités
Applications des textes
Les normes
Le travail en hauteur
Les contrôles périodiques.

LES ÉCHAFAUDAGES

L'identification des différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.

MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre et l'utilisation des matériels et équipements assurant la sécurité.
L'adoption d'un comportement responsable lors de la mise en œuvre ou de l'utilisation d'échafaudages.

REGLES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE

Choix des appuis
Les contrôles de verticalité et d'horizontalité
Le contreventement (rôle et disposition)
Les hauteurs libres
L'installation des planchers
La sécurité des monteurs (individuelle et collective).

LES MOYENS DE PROTECTION

Les gants – Le casque – La tenue de travail – Les chaussures de sécurité
Le harnais de sécurité.

LES GESTES ET POSTURES

Les principes d'économie d'effort – Les bons gestes et les bonnes postures, adaptés aux manutentions réalisées lors du montage et du démontage des échafaudages.

MISE EN PRATIQUE ÉCHAFAUDAGES DE PIED

Les documents : plans de montage et d'implantation, autorisation d'exploitation, affichage des conditions d'utilisation
Mise en situation pour la vérification.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Test d'acquisition de connaissances théoriques
Evaluation pratique par le formateur sur site aménagé

